



# BOURGEOISIE D'ARDON

---

## Convocation

L'assemblée bourgeoisiale est convoquée en séance

**le lundi 20 juin 2022, à 18h30, au hall populaire**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée bourgeoisiale  
(ce procès-verbal peut être consulté au bureau communal, durant les heures d'ouverture)
2. Présentation des comptes bourgeoisiaux 2021
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2021
5. Divers.

Conformément à l'art. 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004, les comptes peuvent être consultés au bureau communal durant les 20 jours précédant l'assemblée.

**Le Président**

P.-M. Broccard



**Le Secrétaire**

J.-M. Roh

Ardon, le 30 mai 2022